

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du Meuble « Intérieurs » informe le public que son Assemblée Générale Ordinaire a approuvé la mise en paiement d'un dividende de 0,300 DT par action au titre de l'exercice 2016. La mise en paiement sera effectuée le 28 juillet 2017.

Les 0,300 DT de dividende par action se traduisent par un dividende yield de 5.76%, base de référence du cours d'introduction en bourse (5,200 DT).

Pour rappel, au titre de l'exercice 2016, la Société du Meuble «Intérieurs » a enregistré une progression de 94% en termes de bénéfice net par rapport à 2015 pour s'établir à 2 174 479 DT en 2016 contre 1 119 847 DT en 2015. Cette performance a été confortée par une croissance observée au niveau du chiffre d'affaires consolidé en glissement annuel de l'ordre de 13% pour atteindre un niveau de 16 millions de dinars à la fin de l'exercice clos au 31/12/2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 à ce jour, et conformément au Business Plan, un plan d'investissement a été exécuté pour un montant de 3.580 KDT qui porte essentiellement sur l'acquisition d'une nouvelle usine d'une superficie de 3 200m², le renouvellement du parc machines, le renforcement du parc automobiles, la mise en place d'un système de stockage adapté à la nature de l'activité de l'entreprise et la création d'une filiale dédiée au développement du e-commerce.